

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 novembre 2006 la mise à jour 2005 du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie émis par la société Centrale Automobile Chérifienne.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond de l'émission: 80 000 000 dirhams
- Valeur nominale : 100 000 dirhams
- Maturité : de 10 jours à 12 mois
- Taux d'intérêt : négociable, déterminé à chaque émission en fonction des conditions du marché
- Organisme responsable du placement : BMCE bank

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. La mise à jour du dossier d'information visée par le CDVM est tenue à la disposition du public au siège de la société Centrale Automobile Chérifienne et auprès de BMCE Bank.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM:
www.cdv.m.gov.ma.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 24

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/039/2006

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières